

2

~~Adieu~~

24

Ceci est mon testament :

Je révoque toutes dispositions antérieures.

J'institue comme légataire universel ma nièce, Madame Marguerite JUBIEN née SOUVIGNON, demeurant à la Rochelle.

Je recommande à ma nièce de reverser à ses enfants et selon son appréciation des besoins de chacun, tout ou partie des biens recueillis à son gré.

Néanmoins, chacun de ses cinq enfants devra recevoir une part égale de 10.000 Frs. *si possible*

En outre, ma légataire instituée devra délivrer les legs particuliers ci-après, savoir :

- la somme de 1.000 Frs à Madame Simonne GAUTRET, demeurant à la Chauvière.

- la somme de 1.000 Frs à Monsieur Noël GAUDINEAU, demeurant à *Re'*

- la somme de 200 Frs à Monsieur Michel PREAU, demeurant à *Ensigne*
si possible -
Elle s'occupera des funérailles et entretiendra les fosses de la famille ainsi que celles de mes parents "Famille RICHARD-BONNEAU".

Madame Marguerite BON, née BONNEAU pourra retirer les ~~meubles et effets~~ objets mobiliers et souvenirs venant de la famille.

Fait à *Niort*

Le *2 Aout 1983 -*

Ceci est mon testament :

Je révoque toutes dispositions antérieures. J'institue
comme légataire universel ma nièce, Madame
Marqueline Jubien née Souvignon, demeurant
à la Rochelle.

Je recommande à ma nièce de reverser à ses enfants
et selon son appréciation des besoins de Chacun,
tout ou partie des biens recueillis à son gré.

Néanmoins, Chacun de ses cinq enfants devra
recevoir une part égale de 10.000 Frs, si possible.

En outre ma légataire instituée devra délivrer
les legs particuliers ci après, savoir :

la somme de 1.000 à Madame Simone Gautet
demeurant à la Chauvière d'asnières

la somme de 1.000 à Monsieur Noël Godinaud
demeurant à Ensigné

la somme de 200 Frs à Monsieur Breau Michel
demeurant à Ré, si possible

Elle s'occupera des funérailles et entretiendra les
fosses de la famille, ainsi que celles de mes parents :
"famille Richard-Bonneau"

Madame Marguerite Bon née Bonneau, pourra
retirer les objets mobiliers et souvenirs provenant de
la famille. Fait à Niort

Le 20 tout 1983 A. Richard

Le 2 Aout 1983

Je donne tout ce qui est
ma propriété personnelle en terres et argent
a ma niece Marguerite Jubien nee
Souvignos qui le partagera a ses
enfants. elle donnera a mon Heritiere
Marguerite Bon nee Bonneau les objets
qui viennent de la famille, elle retirera
l'argent que j'ai au Credit agricole
de Brioux, elle donnera cent Mille
anciens francs a Madame Gautret Simone
et cent Mille anciens francs a Gaudineau Noel
et 20 Mille anciens francs a Preau Michel
elle s'occupera des Funerailles et entretiendra
les fosses de la famille ainsi que celles de
mes parents ; Famille Richard Bonneau ;
elle tachera de placer mes animaux
et tuera mes volailles et les mangera

Adonis Richard

Testaments

Maurice Granier

Notaire

Briouss/Boulogne

M^{re} Jubien M. 1 Rue du D^e Calanette
14000 La Rochelle -
